

RÉFLEXION 2050

OPINION DE SAINT-LAURENT SUR LE PROJET DE VILLE

Monsieur Alan DeSousa, FCPA
Maire de Saint-Laurent

Office de consultation publique de Montréal
12 octobre 2022



UN MOT SUR L'AVANT-PROPOS

En plus des atouts de Montréal, il devrait contenir les enjeux et les défis liés à la transition écologique

- Le désenclavement
- Le développement d'une mobilité plus durable
- L'interconnexion des réseaux de transport
- Le verdissement et la diminution des îlots de chaleur
- La réduction de l'émission de gaz à effet de serre et de l'utilisation de l'auto
- La décarbonisation
- La gestion écologique de l'eau et des déchets, etc.



UN MOT SUR L'AVANT-PROPOS

La question devant être posée est celle de la vision d'avenir :

- Comment Montréal peut-elle construire sur ses atouts une ville d'avenir plus verte, plus saine, plus écologique, plus conviviale et inclusive, plus interconnectée, plus attrayante et innovante?



MONTRÉAL DOIT DEVENIR CARBONEUTRE D'ICI 2050

RECOMMANDATIONS

- Opérer des changements importants et immédiats à la législation.
- Soutenir la décarbonisation du parc immobilier par des mesures assurant l'abordabilité et l'accès équitable aux logements et aux équipements collectifs.
- Implanter des normes de construction pour les nouvelles constructions et aussi les bâtiments existants par leur mise aux normes.
- S'inspirer de réglementations laurentiennes comme celles touchant les stationnements durables et les revêtements de toiture sur un toit plat ou un toit à faible pente.



Stationnement durable du campus écologique d'Ericsson

MONTRÉAL DOIT DEVENIR CARBONEUTRE D'ICI 2050 (suite)

RECOMMANDATIONS

- Identifier chaque **parcelle de terrain naturel** dans les zones industrielles et autres afin d'en assurer la protection pour atteindre l'objectif de protéger 10 % du territoire montréalais aux fins de milieux naturels.



CARTES DE RÉFÉRENCE

ÉLÉMENTS DEVANT Y FIGURER

- Vision du réseau de transports collectifs en 2050 quant au prolongement de la ligne orange.
- Axe de transport structurant sur l'autoroute de la Côte-de-Liesse, en lien avec l'axe Cavendish, pour faciliter l'accès au pôle d'emplois et à l'aéroport PET de Montréal.
- Vision du réseau cyclable de la Ville de Montréal et surtout du Réseau express vélo.



LES CHEMINS DE TRANSITION

CONSTAT

- Le Projet de Ville représente essentiellement un énoncé de souhaits et de volontés et non une ébauche des actions à entreprendre pour atteindre le Montréal désiré.

RECOMMANDATIONS

- Accompagner l'objectif d'atteindre une consommation énergétique nette zéro par les normes et les actions spécifiques permettant leur mise en œuvre en lien avec la législation provinciale.
- Accompagner l'objectif d'intégrer la gestion écologique des eaux de pluie dans les quartiers nouveaux ou existants par des moyens de mise en œuvre et des mécanismes pouvant assurer leur financement.
- Accompagner l'objectif de créer des quartiers complets avec une desserte équilibrée en commerces et en services de proximité par des outils et des leviers qui assureront l'adhésion des acteurs concernés.



Planification TOD Bois-Franc – Grand Prix du Design 2022

UN ACCÈS AU TERRITOIRE FACILITÉ PAR DES TRANSPORTS COLLECTIFS EFFICACES ET DE GRANDES INFRASTRUCTURES BIEN INTÉGRÉES AU MILIEU

CONSTAT

- Le Projet de Ville ne mentionne pas la barrière désormais infranchissable que représente le nouveau réseau du REM encore en construction et qui aura d'importants impacts à Saint-Laurent, entre autres.



UN ACCÈS AU TERRITOIRE FACILITÉ PAR DES TRANSPORTS COLLECTIFS EFFICACES ET DE GRANDES INFRASTRUCTURES BIEN INTÉGRÉES AU MILIEU (suite)

RECOMMANDATIONS

- Aménager des passages permettant de contrer l'enclavement causé par le réseau du REM.
- Aménager des corridors de biodiversité et liens actifs, comme la Véloroute STL, dans les emprises de voies ferrées et d'Hydro-Québec.
- Adopter des normes et utiliser des mesures comme la plantation d'arbres pour contrer l'effet de la pollution atmosphérique et sonore causée par les infrastructures routières.



Secteur Côte-de-Liesse enclavé

UNE MÉTROPOLE QUI ASSUME SA NORDICITÉ À TOUS LES NIVEAUX

CONSTAT

- Le Projet de Ville n'aborde pas l'impact de la nordicité, avec des hivers de plus en plus changeants et imprévisibles qui génèrent de nouvelles réalités hivernales.

RECOMMANDATIONS

- Prendre en compte ces nouvelles réalités dans la planification et la mise en place des différents projets d'aménagements urbains.
- Aménager, le long des grandes barrières, des pistes favorables aux activités hivernales comme le vélo, la marche, le jogging et le ski de fond.



UNE MÉTROPOLE PROSPÈRE, CRÉATIVE ET OUVERTE SUR LE MONDE ET DES QUARTIERS INDUSTRIELS DIVERSIFIÉS, ATTRAYANTS ET ACCESSIBLES

CONSTAT

- Le Projet de Ville n'aborde pas la consolidation des trois grands pôles d'emplois, leur positionnement, leur transformation, leur densification et leur animation, même s'ils sont la principale source de création de richesse pour la Ville.

RECOMMANDATIONS

- Intégrer une stratégie fédérant les différents partenaires privés et publics et préciser les leviers nécessaires pour favoriser la relance économique de la Ville.
- Aborder les moyens visant à consolider les pôles d'emplois et à assurer leur densification et leur desserte en transports actifs et collectifs.



UNE MÉTROPOLE PROSPÈRE, CRÉATIVE ET OUVERTE SUR LE MONDE ET DES QUARTIERS INDUSTRIELS DIVERSIFIÉS, ATTRAYANTS ET ACCESSIBLES (suite)

RECOMMANDATIONS

- Préciser les moyens concrets favorisant l'économie circulaire, incluant les incitatifs et les mécanismes qui permettront de la soutenir.
- Chercher à attirer de nouveaux employeurs dans des créneaux d'innovation qui facilitent la transition écologique et éviter la fuite vers l'extérieur de l'agglomération.
- Identifier des zones pouvant faire l'objet d'un *branding* afin de créer un effet de prestige pour la Ville, comme le secteur traversé par le chemin de la Côte-de-Liesse à Saint-Laurent.



UNE OFFRE ÉQUILIBRÉE D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET D'ESPACES PUBLICS QUI SOUTIENNENT LA VIE DANS LES QUARTIERS

RECOMMANDATIONS

- Présenter des pistes spécifiques pour assurer une offre équilibrée dans tous les quartiers.
- Préciser les mécanismes de collaboration avec la gouvernance scolaire, les organismes communautaires et autres intervenants des différents ordres de gouvernement.



DES BÂTIMENTS ÉCOÉNERGÉTIQUES, ADAPTABLES, RÉSILIENTS ET POLYVALENTS

RECOMMANDATIONS

- Préciser les mesures qui assureront la décarbonisation du parc immobilier de Montréal, ainsi que les mécanismes de financement liés, notamment pour le parc immobilier municipal et les logements sociaux et abordables.
- Préciser les moyens qui assureront la participation des instances provinciales et fédérales à la décarbonisation des équipements collectifs comme les écoles et les services de santé.



Toit vert avec potager bio aménagé
sur le IGA extra Famille Duchemin à Saint-Laurent

UNE VILLE QUI MET L'HUMAIN, SA SÉCURITÉ ET SA QUALITÉ DE VIE AU CŒUR DE LA MOBILITÉ

RECOMMANDATIONS

- Souligner la nécessité d'instaurer de meilleures pratiques pour la coordination des travaux provenant de l'interne ou de l'externe.
- Créer un modèle de gestion des entraves dans le milieu urbain qui assure une qualité de vie et une sécurité supérieures, en plus d'une réduction de la pollution liée à ces activités de construction, d'entretien ou d'amélioration.

RÉFLEXION 2050

OPINION DE SAINT-LAURENT SUR LE PROJET DE VILLE

Monsieur Alan DeSousa, FCPA
Maire de Saint-Laurent

Office de consultation publique de Montréal
12 octobre 2022



Merci